

SENTIMENT : LA PEINE

10/10/2005

[écouter 3 min](#)

C'est aujourd'hui la journée internationale contre la peine de mort. Qui on le sait n'a pas été abolie dans tous les pays, loin de là : la peine de mort, survit !

Qu'est-ce que c'est ? Tout le monde le sait : c'est la sanction la plus grave qu'un tribunal puisse prendre à l'encontre d'un prévenu : c'est lui ôter la vie... Et cette peine, on dit qu'on l'exécute... à tel point que le mot exécution a bien souvent ce sens immédiat de meurtre légal.

La peine de mort, on l'appelle également la peine capitale ? Pourquoi ? Plusieurs sens se conjuguent dans ce mot : ce qui est capital, c'est ce qui le plus important. Il s'agit donc de la peine la plus importante. Mais l'adjectif capital est formé sur *caput*, la tête, en latin. Il s'agit donc de la peine de tête... Décapitation penserons-nous ? Souvent oui... Mais on peut exécuter quelqu'un de mille autres manières, et il s'agit toujours de peine capitale. L'idée de tête est à prendre au sens figuré... Quand on veut la tête de quelqu'un, c'est qu'on veut sa vie... C'est à dire... qu'on veut sa mort. Même si on ne lui tranche pas la tête.

Mais ce mot de peine est bien intrigant. Car il a plusieurs sens.

Il nous vient du latin *poena*, qui l'empruntait au grec *poiné*... Le premier sens de ce mot grec est juridique : il s'agit de la compensation dont on doit s'acquitter en contrepartie d'une faute ou d'un crime. Il correspond donc à l'idée de châtement, ou d'expiation. Et il est donc dans la droite ligne de la signification qu'on lui connaît dans l'expression peine de mort : la peine c'est donc la punition judiciaire.

Et cette idée on la trouve encore dans certaines expressions : sous peine de... par exemple : défense d'afficher sous peine d'amende... ou comme on disait pour rire, défense de courir, sous peine de poursuite.

Mais le mot a largement débordé le cadre judiciaire. Pour pénétrer le monde religieux d'abord. La peine a désigné le châtement infligé à celui qui n'avait pas mérité le paradis... ni même le purgatoire. Et dans le vocabulaire chrétien, les âmes en peine sont les âmes qui hantent l'enfer. Châtement donc... et souffrances. Un écho qu'on trouve plus peut-être dans le verbe peine... avoir du mal à... que dans le nom « peine » lui-même.

Mais le mot voit son sens s'affaiblir, et correspondre plutôt à celui d'effort : perdre sa peine, c'est se donner du mal inutilement. Et si l'on dit « peine perdue »... c'est qu'on déplore un effort que le succès n'a pas couronné.. Ce sens est courant encore, bien que souvent lié à des expressions un peu littéraires, et parfois vieilles. Il serait bien en peine de vous dire l'heure : il a perdu sa montre... C'est à dire, il aurait bien du mal à vous dire l'heure.

Enfin, la peine finit par désigner le chagrin, la tristesse. Et il aborde aux rives du sentiment pour désigner la souffrance affective. Et son sens dans cet emploi est assez fort. Avoir de la peine, c'est être triste... mais vraiment triste.

Sauf bien sûr si l'emploi est légèrement ironique : quelque soit l'intensité de la souffrance, lorsque l'on parle de peines de cœur, c'est quand même avec un petit sourire.

Coproduction du Centre national de Documentation Pédagogique.

<http://www.cndp.fr/>